



MONT-ROYAL
le plateau
www.ville.montreal.qc.ca/plateau

LE BUDGET 2006

PRÉSENTATION PUBLIQUE AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT



24 novembre 2005





LE PLATEAU EN BREF

- + 101 300 habitants
- 7,74 km²
- 13 100 h / Km²
- 5 000 établissements d'affaires
- 5,5 G \$ valeur foncière
- 424 employés
- Budget de fonctionnement de 53,2 M \$
- Revenus de 2,9 M \$
- Budget triennal d'investissement de 14 M \$

MONT-ROYAL
le plateau

■ Les dépenses de fonctionnement sont financées au moyen des fonds alloués par la ville centre et la tarification (les immobilisations sont financées par des règlements d'emprunt).

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT C'EST QUOI?

- Activités courantes :
- Main-d'œuvre;
 - Contributions de l'employeur;
 - Achats de biens et de services;
 - Contributions financières.



MONT-ROYAL
le plateau

LE CADRE JURIDIQUE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

- Dotation déterminée par le conseil municipal;
- Le conseil d'arrondissement (CA) doit déposer un budget équilibré;
- Tout surplus est à l'usage exclusif du CA;
- En cas de déficit anticipé, le CA doit adopter un budget additionnel et une taxe spéciale pour le combler;
- Pour augmenter les services, le CA peut imposer de nouvelles taxes.



MONT-ROYAL
le plateau

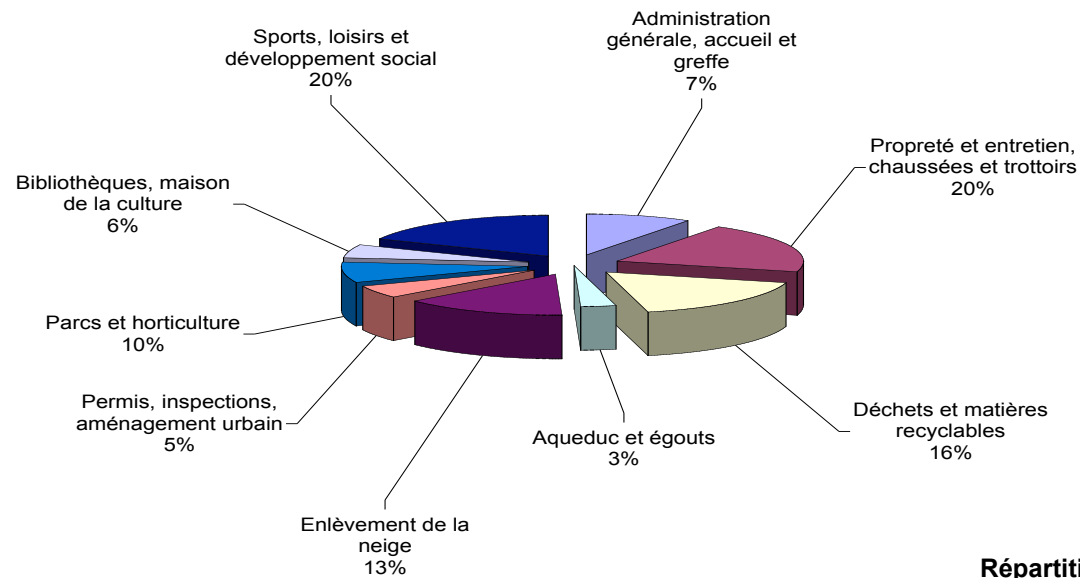
- Formule de dotation budgétaire dynamique et évolutive qui offre trois options :
 - Budget paramétré (amorti sur 5 ans);
 - Budget ajusté au Fonds de développement;
 - Budget ajusté de 1,5 %;
- Le Plateau reçoit le budget ajusté de 1,5 %, soit 727 000 \$.

LA SITUATION EN 2006

- Incapacité à générer des surplus;
- Indexation de la rémunération, des contrats, et des coûts du carburant, sans ajustements suffisants de la dotation.



MONT-ROYAL
le plateau



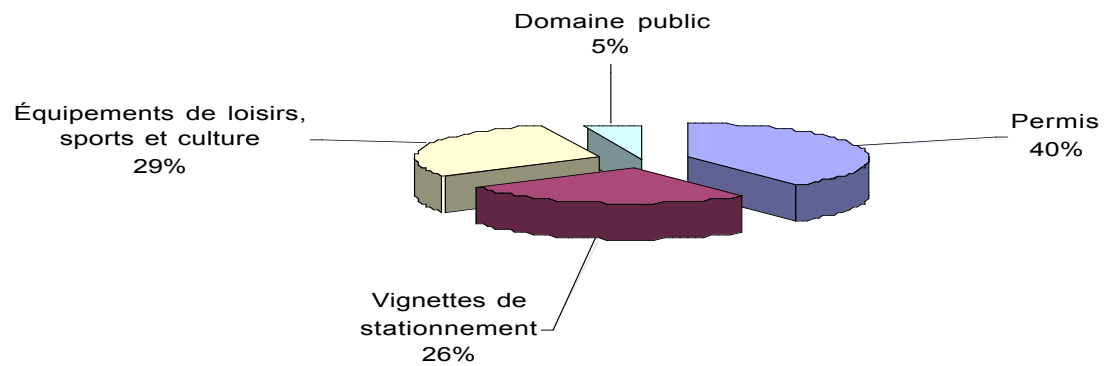
Répartition par fonctions

BUDGET DÉPENSES

DÉPENSES DE 53,2 M \$

AFFECTATION DES SURPLUS DE 888,3 \$

Les dépenses tiennent compte de la hausse des coûts des contrats ainsi que de l'indexation de la rémunération. Les sommes allouées par la ville centre, 52,2 M\$, sont insuffisantes pour atteindre l'équilibre budgétaire. Le Plateau devra donc puiser dans ses surplus.



Répartition par catégories

BUDGET REVENUS

REVENUS DE 2,9 M \$

MONT-ROYAL
le plateau

HAUSSE DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES À PARTIR DE L'AUGMENTATION DES REVENUS

- Hausse du tarif des parcomètres à 2 \$: revenus de 4,3 M\$
- Augmentation du tarif des vignettes de stationnement réservé sur rues (SRRR) à 100 \$ pour la première et 200 \$ pour chaque vignette additionnelle : revenus de 559 000 \$
- Total des revenus supplémentaires 4,9 M\$



Le budget d'investissements 2006-2008



Le budget d'investissements, c'est quoi?

- **Les investissements prévus dans les immobilisations de l'arrondissement au cours des trois prochaines années, en visant l'atteinte des objectifs suivants:**
 - **Le maintien de la qualité des actifs déjà en place (protection);**
 - **Le développement dans les secteurs stratégiques pour la croissance économique et sociale;**
 - **Les dépenses prévues au budget d'investissements sont capitalisables et financées au moyen d'un règlement d'emprunt. En comparaison, les dépenses du budget de fonctionnement servent aux activités courantes de l'arrondissement et sont financées au moyen de la taxation.**

Le cadre juridique du budget d'investissements

- Le conseil de la Ville fixe les allocations budgétaires et contrôle le niveau d'endettement;
- Le conseil d'arrondissement détermine et approuve son budget d'investissements local et adopte ses règlements d'emprunt;
- Certains règlements d'emprunt sont soumis à la signature d'un registre;
- Dès 2007, les frais de financement seront taxés localement et le compte de taxe distinguera la taxe foncière générale et la taxe spéciale sur les dépenses d'investissements de l'arrondissement.

Les projets sous la responsabilité de l'arrondissement

La protection et le développement :

- des bâtiments administratifs, des installations communautaires, culturelles et sportives;
- des parcs et des espaces verts;
- des autres infrastructures;
- du matériel roulant et des équipements.

Les critères de sélection des projets

- Les crédits autorisés;
- Les engagements de l'arrondissement;
- Les ententes avec les partenaires;
- Les services professionnels en cours ou complétés;
- La sécurité;
- L'impact positif sur le budget de fonctionnement;
- Les autres projets.

L'enveloppe budgétaire 2006 - 2008

ENVELOPPE 2006 - 2008

2006	4 695 000 \$
2007	4 695 000 \$
2008	<u>4 695 000 \$</u>
TOTAL	14 085 000 \$

Un budget d'investissements insuffisant

- L'enveloppe budgétaire de 4,6 M\$ est nettement inférieure à l'enveloppe moyenne des arrondissements de Montréal (17^e rang sur 19);
- Les infrastructures et les équipements de l'arrondissement sont parmi les plus sollicités et de plus en plus vétustes;
- L'enveloppe budgétaire est insuffisante pour le maintien de la qualité des actifs déjà en place (protection) et ne donne aucune marge de manœuvre pour le développement.